

ECOLE A LA FERME
Programmation 2022/2023

Demande de subvention préalable au Département de la Moselle

NOM DE L'ECOLE* *préciser maternelle ou élémentaire	
COMMUNE :	CODE POSTAL : 57...
N° DE SIRET DE L'ECOLE OBLIGATOIRE 215 (différent de la commune et de la coopérative)	
Adresse complète de l'école :	
Nom et prénom du/de la Directeur/trice de l'école OBLIGATOIRE	
Adresse mail :	Téléphone :
Nbre de classe(s) dans l'école :	Date de la sortie :
Nbre de classe(s) concerné(e)s par la sortie : Nbre d'élèves concernés par la sortie : Niveau(x) des élèves concernés par la sortie :	Journée <input type="checkbox"/> Demi-journée <input type="checkbox"/>

Fermes du réseau « BIENVENUE A LA FERME » agréées par l'Education Nationale

- | | |
|--|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ferme de Dédeling | CHATEAU-VOUE / DEDELING |
| <input type="checkbox"/> Ferme de la Colline Bleue | DENTING |
| <input type="checkbox"/> Ecurie de la Canterra | NIDERVILLER |
| <input type="checkbox"/> GAEC de l'Alliance | EVENDORFF |
| <input type="checkbox"/> Ferme de Guébling | GUEBLING |
| <input type="checkbox"/> Ferme de Henning | MARANGE-ZONDRANGE |
| <input type="checkbox"/> Ferme de Zellen | PETIT-TENQUIN |
| <input type="checkbox"/> Ferme de Pégase | REZONVILLE |
| <input type="checkbox"/> Centre Equestre Equiporte | BASSE-VIGNEULLES |

Soutien du Département de la Moselle:

7€/élève pour la journée ou 3,5 €/élève pour la demi-journée

(sous réserve de la validation de ce dispositif par l'Assemblée Départementale en 1^{ère} RT 2023)

Demande de subvention départementale

La subvention est limitée à une sortie annuelle par classe et par année scolaire.

Pour obtenir une subvention départementale, les écoles doivent compléter la présente demande préalable dans le cadre d'une visite d'une ferme pédagogique mosellane agréée par l'Education Nationale envisagée sur l'année scolaire 2022/2023 conformément à la procédure ci-après :

- envoi de la demande préalable à la DSDEN au Bureau EPS dans le respect de l'échéance précisée sur le portail pédagogique et éducatif mosellan (EDD57),
- validation pédagogique et vérification par la DSDEN des informations administratives de la demande avant transmission au Département de la Moselle. Afin de permettre le versement de la subvention, il est impératif de communiquer :
 - le RIB (à jour) du bénéficiaire de la subvention (coopérative de l'école ou commune),
 - le numéro de SIRET de l'école,
 - les nom et prénom du directeur/trice de l'école.

Toute demande transmise hors délais ou directement au Département sera non recevable. Il en sera de même pour les dossiers réceptionnés incomplets par les services départementaux ou en cas d'informations erronées. La régularisation du dossier sera à effectuer dans les meilleurs délais.

Les effectifs renseignés sur le formulaire ne doivent pas être surévalués afin que l'ensemble des demandes puisse être instruit dans le respect de l'enveloppe budgétaire contrainte.

Aucune subvention ne peut être versée sans justificatif (copie de la facture de la ferme pédagogique).

La subvention versée sera calculée en fonction du nombre réel d'élèves ayant participé à la sortie scolaire précisé sur la facture.

La subvention votée n'est pas reportée l'année suivante en cas d'annulation de la sortie.

Toute annulation de la sortie scolaire doit être signalée à la DSDEN ou à la Direction de l'Education et de l'Enseignement Supérieur du Département de la Moselle.

Versement de la subvention départementale

Pour percevoir la subvention, les écoles doivent transmettre une copie de la facture aux services départementaux sous huitaine après la sortie scolaire.

Pour un traitement rapide des dossiers, **l'envoi dématérialisé de la copie de la facture est à privilégier** à l'adresse électronique suivante : dees-ba@moselle.fr.

Les factures transmises au-delà du 7 juillet 2023 ne seront plus prises en charge par le Département de la Moselle et les demandes de subvention considérées comme annulées.

Formulaire mis à jour le 13 octobre 2022

Date de la demande :
Le Directeur de l'école (cachet et signature)